



LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Bienvenue en formation dans le réseau ACEPP !
Un réseau national de crèches et d'initiatives parentales pour
l'accueil de jeunes enfants et de leurs familles

ACEPP 74

316, avenue de Bonatray
74370 Villaz

Tél. : 04 50 23 20 87

administration@acepp74.fr

<http://www.acepp74.fr>

Siret : 512 662 438 00039

Numéro de déclaration d'activité :
82 74 02529 74

Association des
Collectifs

Enfants

Parents

Professionnels

Qui sommes-nous ? Une fédération : L'ACEPP 74-73

Coopérer

Crèches,
Multi-accueil

Innové

Coéducation

Relais assistants maternels

Accueillir

Collaboration

S'impliquer

Lieux d'accueil
Enfants parents

Diversité

L'ACEPP 74-73 s'engage pour :

- **La reconnaissance du parent** comme premier éducateur de l'enfant
- **La qualité de l'accueil** et l'éveil de l'enfant
- **La coopération parents professionnel-le-s** en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées dans le territoire
- **L'ouverture à tous** et le respect de la diversité des pratiques parentales

Nos activités :

- **Accompagner la démarche participative** dans les projets petite enfance et parentalité
- **Créer, gérer et pérenniser un réseau d'initiatives** et de service petite enfance et parentalité
- **Animer un réseau** de lieux d'accueil et d'initiatives parentales
- **Former des bénévoles associatifs et des professionnel-le-s**
- **Mettre à disposition de l'information et de la documentation** auprès d'un public de parents et professionnel-le-s de la petite enfance.

Notre charte déontologique

Le Réseau ACEPP Formation s'engage à :

· **Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité** où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques

· **Défendre une approche plurielle de la formation**, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.

· **Favoriser la place des bénévoles** associatifs et des parents dans nos formations

· **Respecter les participants** dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.

· **Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques**, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.

· **Annoncer et appliquer la règle de confidentialité** durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester anonymes.

· Mettre à votre disposition **un référent pédagogique** pouvant construire un programme adapté à vos attentes et **un référent administratif** pour le suivi de votre dossier de prise en charge.

· Mettre en place **des groupes adaptés au contenu de la formation**.

· Prendre en compte **les appréciations** rendues par les stagiaires lors des évaluations.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins spécifiques qui nécessiteraient des aménagements pour suivre une formation, nous vous invitons à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès pour que vous puissiez participer dans les meilleures conditions possibles.

Référente handicap :

Karina AMORIN au 04 50 23 20 87
(mardi et jeudi de 9h à 16h) ou par mail
administration@acepp74.fr

Qui sommes-nous ? Un organisme de formation

Nos objectifs :

- Concevoir des dispositifs de formation adaptés** aux besoins des professionnel-le-s et bénévoles
- Transmettre savoirs, méthodes et outils** en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- Permettre l'ouverture, la recherche** personnelle et professionnelle
- Créer des liens entre structures et entre individus** d'une même structure
- Échanger des pratiques et des réflexions** entre professionnel-le-s et entre parents
- Favoriser une démarche individuelle** en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe, et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- Construire une pensée collectivement** et amorcer un changement de regard
- Prendre du recul sur ses pratiques**

Enfants

Professionnel-le-s

Se former

Parental

Entreprendre
et gérer

Bénévoles

Respect

Partager

Échanger

REAAP

Construire ensemble

Règlement intérieur des stagiaires Acepp Formation

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par l'ACEPP74-73. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par l'ACEPP74-73.

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par l'ACEPP74-73 sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

D - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Confère affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées).

E - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

L'ACEPP74-73 décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...).

G - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le

programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles.

Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement et en fin de stage à participer au bilan de formation (évaluation à chaud).

H - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, l'ACEPP74-73 peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable de l'ACEPP74-73.

I - Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), l'ACEPP74-73 sera libérée de toute obligation envers le stagiaire.

J - Politique de gestion des données personnelles

L'ACEPP74-73 s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Vous trouverez ci-dessous le détail.

ACEPP 74
Association des Collectifs
Enfants Parents Professionnels
316, avenue de Bonatray - 74370 VILLAZ
contact@acepp74.fr - Tél. 04 50 23 20 87
Siret : 512 662 438 00039



Notre politique de gestion des données personnelles

« Vos données personnelles »

L'ACEPP74-73 s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Vous trouverez ci-dessous le détail de notre politique de protection des données à caractère personnel.

1) Identité du responsable du traitement et destinataires des données :

Les données personnelles sont collectées et traitées par L'ACEPP74-73, 316, avenue de Bonatray 74370 Villaz.

Les données collectées par l'OF ACEPP74-73, par voie de formulaire ou dans le cadre des relations contractuelles, sont exclusivement destinées à l'OF de ACEPP74. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles.

Pour l'exercer, veuillez contacter :
Karina AMORIN - Tél. : 04 50 23 20 87
administration@acepp74.fr

2) Finalités

L'OF ACEPP74 s'engage à ne collecter vos données que pour des finalités précises, explicites et légitimes et à les traiter dans le respect des finalités énoncées ci-dessous.

L'ACEPP74 s'engage à ne traiter que les données vous concernant qui sont pertinentes (principe de minimisation) au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées. Vos données sont stockées sur le territoire français et ne font pas l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne.

Les données demandées ont comme finalité la gestion des formations

Les informations et données personnelles traitées vous concernant sont nécessaires à la gestion des formations (de l'inscription à la facturation et à l'évaluation).

Ces informations peuvent également être conservées aux fins de preuve dans le respect des obligations légales et réglementaires (garantie, litige, délais de conservation des factures, des conventions, feuilles d'émargement, preuves de paiement etc.)

3) Données collectées par l'OF ACEPP74

Nous traitons et collectons les données suivantes :

- Données d'identification (civilité, nom, prénom), éventuellement fonctions

- Données de contact : adresses (postale et électronique).

Le caractère facultatif des données est signalé lors de la collecte.

Vos données peuvent être collectées via les formulaires publiés sur notre site ou par mail ou téléphone.

4) Durée de conservation des données

Nous ne conservons les données vous concernant que pour des durées limitées et en cohérence avec la finalité du traitement concerné.

5) Vos droits

Vous êtes informé que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification vous permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour vos données à caractère personnel qui sont inexactes ou incomplètes, ainsi que d'un droit à l'effacement de vos données personnelles ou à une limitation du traitement. De plus, vous disposez d'un droit, pour motifs légitimes, de vous opposer au traitement de vos données ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant effectué par l'OF constitue une violation du RGPD.

Vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits ainsi que définir des directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de vos données après votre décès en vous adressant à la personne en charge du traitement des données personnelles mentionnée au paragraphe 1 :

- par courrier postal à l'adresse suivante : ACEPP74– 316, avenue de Bonatray 74370 Villaz
- par courrier électronique à l'adresse suivante : administration@acepp74.fr

Notre équipe

L'équipe ACEPP 74-73 Formation

La responsable du service formation

Lynda NOISEUX

Responsable du pôle formation

Tél. : 07 60 93 93 27

Assistante formation et référente handicap

Karina AMORIN

Tél. : 04 50 23 20 87

Mail : administration@acepp74.fr

Nos formateurs Acepp & Intervenants extérieurs

- Alicia MIMMERSHEIM, Psychologue clinicienne systémicienne, thérapeute familiale et formatrice
- Aude LE SCIELLOUR, Infirmière puéricultrice, RSAI et formatrice
- Catherine CHAPELIER MARTINOD, Orthophoniste
- Cynthia MARROCCU, Dirigeante de Sparktoo et Psychologue du travail
- Emilie TRANCHANT-TRUONG, Formatrice aux métiers de l'intervention sociale et superviseuse en ESSMS
- Géraldine CAMBOURIAN, Chargée de la vie du réseau Acepp74-73, musicienne intervenante, formatrice
- Isabelle RAMELLA, Psychomotricienne
- Jean-Baptiste CHARNET, Coordinateur administratif et financier en crèche
- Laure DINGLI, Nutrithérapeute et formatrice
- Lynda NOISEUX, Responsable de l'organisme de formation Acepp74-73 et formatrice
- Pauline BLARD, Educatrice de jeunes enfants, formatrice petite enfance
- Pauline GOETSCH, Avocate et formatrice
- Philippe DUPUY, Directeur de l'Acepp Nationale
- Tanguy NIVET, Formateur et chargé de mission pour l'Acepp Nationale, responsable de l'organisme de l'Acepp29
- Valérie BIGOT, Infirmière puéricultrice et directrice de crèche
- Véronique MIGEON, VM Coaching Agile – Coaching - Formation - Consulting

Notre offre de formation... et plus

Nos actions de formation se déclinent sous différentes formes

- **Formations collectives** présentées dans notre catalogue de formation disponible sur notre site internet. Ces formations regroupent un ou plusieurs salariés de structures différentes
- **Formations en intra ou sur site** : Destinées à une équipe d'une même structure, nous construisons un programme sur mesure en fonction de vos besoins.

En complément de nos offres de formation, l'ACEPP 74-73 propose également :

- Des temps d'analyses de pratiques inter-établissements ou intra-établissements.
- L'intervention sur des thématiques lors de soirées débats ou de conférences, l'animation de café de parents.
- Un accompagnement individualisé sur des besoins spécifiques.



Retrouvez les offres de formation :

<https://www.acepp74.fr/nos-formations-6.html>

Demandez notre catalogue par mail ou téléphone :

administration@acepp74.fr ou 04 50 23 20

87

Les chartes ACEPP, le portail ACEPP, les publications... pour faire réseau



🔔 Le portail www.acepp.asso.fr et les sites

🔔 Les chartes





















Le réseau ACEPP Formation... en quelques chiffres

· 18	· 4 800	· 62 432	· 230
organismes de formation	stagiaires	heures stagiaires	formateurs salariés ou intervenants extérieurs

(Source compilation des BPF du réseau Acepp en 2018)

Les organismes de formation du réseau ACEPP

	NATIONAL		Acepp nationale
EN RÉ GI ON	AUVERGNE-RHONE-ALPES		Acepp Auvergne
			Acepp ADeHL
			Acepp 38/73
			Acepp Rhône
			Acepp 74
	BRETAGNE		Acepp 29
	CENTRE-VAL DE LOIRE		Arppe en Berry Acepp 18
			Achil Acepp
	HAUTS-DE-FRANCE		Colline Acepp
	ILE DE FRANCE		Acepp Région Ile-de-France
	OCCITANIE		Cocagne Acepp 31
			Acepp 46
	NOUVELLE-AQUITAINE		Acepp 17
			Acepp 33/47
	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR		Alpe Acepp 04
			Alpe Acepp 05
		Acepp 83	

**POUR CONNAITRE L'OFFRE DE FORMATION
DU RÉSEAU ACEPP, RENDEZ-VOUS :**
www.acepp.asso.fr/Etre-accompagne-e-et-se-former

Informations pratiques

Accès :

En arrivant de l'A41 :

- Prendre la sortie 17 (Annecy Nord, Annecy le Vieux)
- Au rond-point, prendre vers Annecy, Thônes
- Au second rond-point, prendre direction Thonon-Evian, Chamonix, Argonay, La Roche sur Foron
- Suivre la direction « La Roche sur Foron » en restant sur la D1203
- Après Argonay, au rond-point, prendre direction Villaz
- A l'entrée de Villaz, au rond-point, prendre l'avenue Bonatray.
- Remonter l'avenue de Bonatray jusqu'à un rétrécissement de voie (au niveau du café des sports)
- Prendre à droite juste après le rétrécissement.
- Vous pouvez vous garer devant la salle de fêtes ou à proximité, nous sommes dans le bâtiment au bout à droite.

